

COMMENT FONCTIONNE LA FONDATION ?

La Fondation **ebs** est régie par la loi du 23 juillet 1987, modifiée par la loi du 4 juillet 1990.

« La fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident de l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une oeuvre d'intérêt général et à but non lucratif »

Créée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation **ebs** reçoit des subventions et des dons de personnes morales et physiques.

Un Conseil d'Administration gère le budget et veille à la répartition et à l'affectation des fonds alloués. Une fois par an, tous les partenaires de la Fondation **ebs** sont réunis pour faire le point sur les réalisations de l'année écoulée et valider les objectifs à venir.

Les partenaires de la fondation sont membres actifs du Conseil d'Orientation Pédagogique de l'école.

Depuis le 1er janvier 2005, les dons à une fondation bénéficient de dégrèvements fiscaux importants.

● Dons des personnes physiques :

Vous pouvez désormais déduire 66 % du don de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % du revenu imposable. Au-delà, un report est possible sur les quatre années suivantes). Dès réception du don, la Fondation **ebs** vous envoie un reçu fiscal qui sert de justificatif au moment de remplir votre déclaration de revenus.

● Dons des personnes morales via une entreprise

Les entreprises peuvent déduire leurs dons à hauteur de 60 % de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes (Au-delà, un report est possible sur cinq ans).

En échange de vos dons, outre les déductions fiscales, vous bénéficiez :

● De détachements d'enseignants chercheurs pour effectuer des missions de recherche dans votre entreprise dans les domaines financier, marketing, environnement, culture et société.

● De la possibilité de créer une chaire d'entreprise permettant d'étudier, au sein de votre propre entreprise, les tendances économiques, sociales et technologiques du secteur d'activité dans lequel vous évoluez.

Enfin, en participant à cette Fondation **ebs** :

● Vous nous aidez à former des diplômés en phase avec vos besoins.

● Vous participez à un programme social d'aide aux étudiants en difficulté concourant à valoriser vos actions dans le domaine du développement durable de votre entreprise.

● Et vous devenez un acteur actif d'une communauté vivante Ecole-Entreprise, de ses progrès et de son évolution.

FONDATION **ebs**

L'EBS, UNE ÉCOLE EUROPÉENNE INTERNATIONALE

Fondée en 1967, reconnue par l'État, l'**ebs**, a été pionnière dans la construction d'un modèle européen d'enseignement. Elle est aujourd'hui implantée dans la plupart des pays européens et forme des cadres dirigeants et des managers internationaux.

L'**ebs** délivre un diplôme Bac + 5 visé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

La vocation de l'European Business School est de former des cadres et managers internationaux, directement opérationnels par une immersion totale à l'étranger en 3ème et 5ème année et par de multiples expériences en entreprises.

Son objectif consiste à former des managers capables de s'intégrer, de s'adapter, d'élaborer des stratégies et d'opérer des choix décisionnels dans les domaines du management international, de la gestion finance et du marketing.

Première école internationale créée en France, l'**ebs** est la seule école de commerce après bac qui dispose d'un réseau d'écoles **ebs** dans 10 pays associées dans un groupement d'intérêt économique européen (G.E.I.E).

Ce réseau d'écoles **ebs** s'étend à 8 grandes villes européennes : Paris, Madrid, Milan, Munich, Londres, Dublin, Riga, Kaliningrad et dans 2 villes internationales : New York et Shanghai.

Depuis 2002, l'**ebs**, élargit son champ d'action et compte aujourd'hui une cinquantaine d'autres écoles ou universités partenaires dans les 5 continents.



Les alliances favorisent les échanges d'étudiants et de professeurs et contribuent à la mise en commun de travaux de recherche et de programmes de formation.

Après 40 années d'existence, l'**ebs** compte aujourd'hui plus de 6150 diplômés dont 40 % travaillent dans plus de 64 pays. Nombre d'entre eux connaissent des réussites professionnelles exemplaires dans toutes les fonctions de l'entreprise tant en France qu'à l'étranger et sont aujourd'hui des dirigeants reconnus pour leur efficacité opérationnelle dans des contextes internationaux.

Classée en 2007 au quatrième rang des écoles de commerce après le bac par Le Point et première dans la catégorie des écoles internationales, l'**ebs** Paris accueille chaque année plus de 900 élèves et 150 étudiants internationaux.

Le corps enseignant est composé de 115 professeurs dont 38 permanents et 20 docteurs/chercheurs.

Le prix de la scolarité s'élève à 7400 € par an et le budget annuel de l'école représente 6 millions d'euros dont 7 % proviennent de la taxe d'apprentissage.

ebs
EUROPEAN BUSINESS SCHOOL

Diplôme Bac + 5 Visé par Le Ministère de l'Éducation Nationale

Ecole Européenne de Management, reconnue par l'État

37, 39 bd Murat 75016 Paris. Tél : 01 40 71 37 37. www.ebs-paris.com / e-mail : contact@ebs-paris.com

POURQUOI L'EBS A-T-ELLE BESOIN D'UNE FONDATION POUR SON DÉVELOPPEMENT ?

Depuis sa création en 1967, l'**ebs** a toujours été pionnière dans le domaine de l'international, de la pédagogie active, de la formation personnelle des élèves.

En 40 ans, le monde économique et social a considérablement changé, la compétition est devenue plus dure, l'accès à l'information a radicalement modifié les relations professionnelles, les évolutions technologiques ont bouleversé les modes de travail dans tous les domaines de la gestion, de l'économie, du marketing, et des relations humaines. Le développement durable est devenu un objectif majeur pour l'ensemble des acteurs de la vie économique.

Dans ce contexte, il s'agit pour l'**ebs** d'être à la pointe de la recherche en matière d'enseignement et de méthodes pédagogiques afin de préparer

les futurs cadres dirigeants aux enjeux actuels et futurs de l'entreprise.

Pour cela l'**ebs** a besoin d'attirer les meilleurs chercheurs, les meilleurs professeurs et les meilleurs étudiants afin de tenir une place de premier ordre parmi les meilleures écoles françaises, européennes et internationales.

Notre volonté de poursuivre le développement et d'asseoir le rayonnement de l'**ebs** est forte mais ne suffit pas et des moyens financiers importants sont désormais nécessaires.

Appuyée sur l'important réseau des anciens élèves regroupés au sein de l'Adebs (Association des Diplômés de l'**ebs**), la création de la Fondation ebs est désormais indispensable à la réalisation de nos ambitions et de nos objectifs.

LES OBJECTIFS DE LA FONDATION EBS

Ils s'orientent autour de quatre axes principaux :

1/ Renforcer et développer le centre de recherche

L'institut de recherches **ebs** (IREBS) est un centre de recherche pluridisciplinaire qui regroupe une équipe d'économistes, de juristes et une équipe de spécialistes en gestion et marketing. Ces équipes soutiennent un programme de recherche appliquée à partir de thèmes transversaux : l'économie, le droit, la sociologie, la gestion des ressources humaines, la finance, le marketing, la comptabilité, le contrôle et l'audit, en phase avec les projets et les préoccupations des entreprises.

Plus de 20 enseignants docteurs/chercheurs

publient régulièrement leurs travaux dans des revues françaises et internationales.

Il s'agit d'une part de poursuivre le recrutement d'enseignants chercheurs à raison d'au moins trois par an pour renforcer la recherche sur le plan pédagogique et d'autre part de permettre la participation des enseignants chercheurs aux colloques et voyages d'études internationaux.

Enfin, il est essentiel de financer l'accès aux banques de données du type WRDS (Wharton Research Data Services) et de créer des chaires d'entreprise.

2/ Faciliter l'évolution de la pédagogie

● En l'adaptant aux demandes de formations des entreprises et en intégrant les progrès de la recherche en sciences de gestion.

● En créant des masters spécialisés tels que les masters en management dans le Luxe et la Mode, du Sport, des Ressources Humaines, de l'Intelligence économique, de la Communication...

● En permettant la Validation des Acquis de l'Expérience.

● En renforçant l'enseignement sur des matières nouvelles et en modernisant les cours.

3/ Soutenir le développement et la notoriété de l'ebs à l'international

● En facilitant pour nos étudiants l'accès aux doubles diplômes grâce aux accords passés avec des universités étrangères.

● En publiant des thèses en commun ou en réalisant des recherches conjointes avec les enseignants des écoles partenaires à l'international.

● En participant aux programmes européens (Erasmus mundus - Tempus).

● En entreprenant dès maintenant le processus d'obtention des accréditations américaines (AACSB) et européennes (EQUIS, EPAS), labels incontournables pour l'appréciation de la qualité internationale d'une école.

4/ Elargir les possibilités d'accueil aux élèves étrangers ou de milieux sociaux défavorisés

Il s'agit de permettre l'accès à l'enseignement de l'**ebs** :

● d'une part aux élèves ne disposant pas de ressources suffisantes ou issus de milieux sociaux défavorisés, en leur faisant bénéficier de bourses d'études.

● d'autre part à des étudiants de nationalités étrangères ne bénéficiant pas de Bourses de

l'Education Nationale et n'ayant pas accès aux prêts bancaires.

C'est pour nous un engagement social important qui fait partie intégrante des valeurs d'ouverture et de solidarité que nous développons au sein de l'école.